Maroc, Afrique

Le développement à l'épreuve de la globalisation

La question des risques globalisés n'épargne aucun continent. Elle est même un des facteurs clé du développement des pays d'Afrique et de Méditerranée : focus sur ce point à l'occasion de la 5e édition du congrès-salon Préventica International à Casablanca, les 26, 27 et 28 avril avec les réflexions des auteurs sur l'Afrique et les risques économiques d'un monde globalisé, le numérique comme vecteur majeur de développement et enfin le besoin de renouveau dans la gestion des risques industriels.



Photos : Domas Mituzas (fond) et Citizen59, via Flickr

« L'incubateur monde » du Forum africain 2017 de Dakhla

Les rencontres de l'Université ouverte de Dakhla ont consacré la position géostratégique du Maroc et l'ont placé comme un acteur incontournable dans les relations internationales en rappelant que « *l'Afrique a besoin de l'Afrique* ». Le Maroc se saisira des nouvelles opportunités mondiales et renforcera ses coopérations régionales. Enfin, il disposera d'experts mobilisables au travers de l'incubateur du Forum africain de Dakhla.



Driss Guerraoui
Économiste marocain, président de l'Université ouverte de Dakhla

La rencontre internationale de l'Université ouverte de Dakhla a été organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les 7 et 8 décembre 2017.

M. Guerraoui, pouvez-vous nous présenter les objectifs et les apports de cette rencontre ?

La rencontre de Dakhla a permis d'apporter un éclairage sur l'état de la nouvelle économie mondiale, un état dont les traits les plus marquants sont la montée des tensions, l'émergence de risques majeurs et le développement de nouvelles insécurités. Paradoxalement, ces réalités s'opèrent dans un monde de plus en plus ouvert, global, interdépendant et connecté offrant de réelles opportunités aux groupements régionaux, aux nations, aux entreprises et aux territoires qui savent mobiliser et valoriser le génie et l'intelligence de leurs acteurs et forces vives pour tirer le meilleur de leurs avantages comparatifs, compétitifs et stratégiques en termes de production de richesses et d'emplois décents, de gestion durable des ressources, de conquête de parts importantes des marchés, d'innovations majeures et de cohésion sociale.

Dans ce contexte, le Maroc africain prépare d'ores et déjà les conditions de l'appropriation de ce grand tournant, en saisissant les opportunités que lui offre l'état actuel de la nouvelle économie mondiale à partir de la promotion de grands chantiers structurants dans les domaines de l'énergie, du numérique, de la transformation des phosphates, de l'agriculture, de la pêche, des métiers mondiaux, notamment l'automobile et l'aéronautique, la banque, la finance, des assurances, du tourisme, des technologies de l'espace, la culture, la sécurité et la géostratégie.

Le tout porté par une réelle volonté politique de modernisation généralisée de l'économie et de la société, par une vision claire de l'avenir économique du pays et par une nouvelle génération d'entreprises et d'entrepreneurs dont les marges d'action évoluent selon les rapports de forces dans la société.

Non sans défis à relever, en particulier la production d'une masse critique d'élites politiques et administratives en phase avec ces choix stratégiques, en termes de vision, d'excellence, d'engagement et d'intégrité, de formation de compétences pour accompagner ses grands chantiers structurants et de gouvernance économique débarrassée de toutes les déviances (corruption, rentes, passe-droits, inégalité des chances devant l'acte d'entreprendre, concurrence loyale, collusion entre la politique et les affaires, justice, et équité fiscale)

La souveraineté signifie-t-elle se fermer à toute relation avec le marché ? Comment alors agir dans la mondialisation libérale ou, dans cette période de libéralisme mondialisé, sans se soumettre aux lois du marché, c'est-à-dire aux lois des plus forts sur le marché si celui-ci n'est pas régulé ?

Le choix politique d'un État visant à donner le primat à la souveraineté n'est pas l'antithèse de la mondialisation. Car, la souveraineté n'est qu'une des formes de régulation, certainement la plus appropriée dans une économie mondiale dérégulée et ce du point de vue de ses résultats sur le développement d'une nation. Son expression politique la plus prononcée est le patriotisme économique. Or, celui-ci a toujours été la source et le moteur du socle humain nécessaire à la consolidation de la base nationale du développement d'un pays, comme ce furent les cas des États-Unis, de la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Asie industrielle, mais aussi aujourd'hui de la Russie, la Chine , la Turquie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Viêtnam, le Brésil, le Mexique, l'Afrique du Sud et de bien d'autres nouveaux pays émergents comme le Maroc. Conçue ainsi, la souveraineté ne saurait se confondre avec le nationalisme et le populisme, bien que la frontière entre les deux notions soit facilement franchissable.

Ce que j'avais affirmé en parlant de la genèse du processus de développement du Maroc est qu'historiquement, l'État en a été l'acteur, le promoteur et le régulateur principal. Au sens où toutes les tentatives de réformes économiques, politiques, sociales – comme celles de l'armée et de l'administration – que le Maroc a connu tout au long de son Histoire ont été initiées et portées par les différent sultans qui se sont succédés au règne du pays. Toutefois, le succès de ces réformes dépendait de l'engagement des élites économiques et culturelles, de l'adhésion des acteurs de la société civile et de la mobilisation des « leaders relais » dans les territoires (tribus, régions), ainsi

> « *un éclairage sur l'état de la nouvelle économie mondiale dont le trait le plus marquant est l'émergence de risques majeurs* »



Signature de la convention instituant le Forum africain de Dakhla, de droite à gauche : **Amath Soumaré**, président du Centre africain de la nouvelle économie (Sénégal), **Alioune Sall**, directeur exécutif de l'Institut des futurs africains (Afrique du Sud), **Luzia Moniz** directrice de la Plateforme pour le développement de la femme africaine (Angola), **Driss Guerraoui** (Maroc) et **Philippe Clerc,** président de l'Association internationale francophone d'intelligence économique (France).

que du degré d'ouverture du Maroc sur le monde extérieur. Toutes proportions gardées, c'est cette alchimie qui continue de gouverner le modèle marocain de développement en ce troisième millénaire.

Les rencontres de l'Université ouverte de Dakhla ont pris acte du fait que l'Afrique a besoin de l'Afrique et que, face aux convoitises de toutes sortes et de toutes origines dont le continent est l'objet, un recentrage de ses relations internationales dans le sens du développement de la coopération inter et intra-africaine s'avère nécessaire. Ce partenariat Sud-Sud est indispensable au renforcement des intégrations régionales en Afrique, comme il constitue le prélude à la création d'une Grande Afrique unie. Celle-ci est appelée à faire front en vue de contrer ces convoitises, de consolider son développement futur et de défendre collectivement les intérêts de ses États, ses entreprises, ses territoires et ses citoyens.

De par son histoire multimillénaire et sa position géographique exceptionnelle, le Maroc est au carrefour de plusieurs civilisations, cultures, religions et régions du monde de l'Afrique, à l'Europe, aux Amériques et aux Moyen et Extrême Orient, au Monde arabe et à la Méditerranée. Ce qui lui confère une position géostratégique de choix, l'élève au rang d'acteur incontournable dans les relations internationales et l'investie de responsabilités au sein du concert des nations qu'il s'agisse des activités onusiennes de maintien de la paix, de changements climatiques, ou de solidarité active avec les peuples en détresse et/ou opprimées d'Afrique, de Palestine, et d'ailleurs. Cette position est légitimée par les spécificités historiques d'un Maroc connu et reconnu comme une terre de dialogue, de tolérance et de coexistence entre toutes les religions et les cultures du monde, un État qui privilégie la gestion pacifique des conflits et qui est attaché au strict respect du droit international. Cette réalité crédibilise sa position dans le monde, renforce son rôle de pays émergent et lui confère de nouvelles responsabilités au regard des grandes problématiques mondiales comme la gestion des migrations, l'agenda mondial pour le climat, la sécurité globale, la coopération pour le développement, et la lutte contre le terrorisme et le radicalisme.

L'Université ouverte de Dakhla, avec la création du **Forum africain de Dakhla** en décembre 2017, est devenue une véritable institution, s'érigeant en un formidable « *incubateur monde* » pour reprendre l'expression de notre ami Philippe Clerc, porté un esprit que le professeur Xavier Richet qualifie « *d'esprit de Dakhla* », mobilisant plus de 150 experts représentants les cinq continents du monde, formant un solide réseau international de chercheurs, de savants et d'acteurs du développement couvrant de nombreux domaines du savoir socio-économique.

> ***« le partenariat Sud-Sud est indispensable au renforcement des intégrations régionales en Afrique »***

La seule motivation de ce réseau est de comprendre pour mieux anticiper et agir au service d'une nouvelle économie mondiale, armé en cela par l'intelligence collective de ses membres, s'érigeant en une véritable coalition mondiale pour un développement humain durable, inclusif et solidaire. C'est cet objectif stratégique que poursuit et continuera à servir, en toute indépendance et avec l'audace nécessaire qu'impose tout esprit libre, le réseau constitué autour de l'Université ouverte de Dakhla, au cœur des provinces du sud du royaume du Maroc. □



Photo Aida, courtoisie Le Matin (Maroc)

Dakhla.

La sécurité économique est aussi affaire de coopération transnationale

En Afrique comme dans le monde, les menaces n'ont plus de frontières. Les politiques de sécurité économique doivent être renforcées par des politiques multilatérales, transnationales. Leur gouvernance pourrait s'inspirer du comité de pilotage du Nepad[1], véritable « conseil de sécurité économique ». Le Forum africain de Daklha pourrait en être le *Think Tank* .



Philippe Clerc
Conseiller expert en intelligence économique internationale à CCI France

> *« ce sont les menaces transfrontalières qui caractérisent la zone Afrique-Méditerranée et son prolongement européen »*

Les pays d'Afrique et de Méditerranée sont liés par leur géographie, leurs peuples, leurs réseaux de savoir, leurs langues, leurs flux économiques, mais aussi par d'innombrables crises. L'insécurité économique et sociale règne en maître dans cette communauté de périls. Leurs richesses, leurs intelligences, leurs démographies sont autant de formidables actifs, mais le développement tarde. Les gouvernants et les peuples font face à « *un accroissement exponentiel de menaces transnationales* »[2].Ils vivent une interdépendance stratégique et leur insécurité commune, économique, environnementale, démographique, migratoire ou liée aux fondamentalismes religieux et au terrorisme, constitue une « préoccupation planétaire »[3]. Poursuivre et bâtir des relations avec ces pays, depuis nos entreprises, nos institutions, depuis nos territoires requièrent **une intelligence des situations structurée par une stratégie de sécurité économique et de résilience** repensée vis-à-vis des nouvelles menaces, des facteurs « crisogènes » et de la communauté de défis à relever en partage.

Quand les doctrines de sécurité économique deviennent transnationales

Les doctrines de sécurité économique se sont construites dans le cadre national et les stratégies d'application des États définissent des mesures visant protéger et promouvoir les intérêts stratégiques de la nation. Dès lors est mis en œuvre un arsenal destiné à sécuriser leurs actifs stratégiques et leurs stratégies de puissance. Mais, en ce qui concerne la zone Afrique-Méditerranée et son prolongement européen, ce sont les menaces transfrontalières qui alertent les radars des économies, des territoires, des multinationales. **Les menaces n'ont plus de frontières.** Elles s'hybrident entre risques environnementaux et criminalité, entre risques économiques, sociaux, terrorisme et cybercriminalité. Il convient alors de **penser une sécurité économique transfrontalière comme « condition d'une connexion effective » articulée à une stratégie de développement d'ampleur** (Ipemed).

Nous ne pouvons pas ici détailler l'ensemble des risques et des menaces, ni faire l'état exhaustif des actifs permettant de sécuriser le chemin d'intégration dans les chaînes de valeur mondiale. Ils résultent de la vulnérabilité aux crises des marchés et des prix mondiaux et constituent les préoccupations fondamentales de la sécurité économique de la zone. Nous tentons ici d'identifier les menaces nouvelles, voire inédites.

Les menaces géostratégiques tout d'abord : la première est liée à l'accroissement de puissance des nations et aux comportements prédateurs d'entreprises mondialisées. La mise en œuvre de la stratégie chinoise dite des nouvelles routes de la soie déploie ses tentacules vers la Méditerranée via son entrée africaine de Djibouti. L'accaparement des terres et des ressources stratégiques (écologiques, minières, agro-alimentaires) met les territoires en dépendance et obère la dynamique de diversification de montée en gamme vers des produits à plus haute valeur ajoutée. Selon LandMatrix 2016[8], **l'Afrique est le premier continent concerné par l'accaparement des terres**.

La seconde grande réalité géostratégique est le risque majeur de dépendance vis-à-vis des multinationales, « industriels-monde » de l'internet américaines (Gafam) et chinoises (BATX Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi). La donnée issue du développement exponentiel de l'internet des objets, du e-commerce, du « *mobile-banking* », des futures « smart-mégapoles » sont un enjeu de développement majeur.

La troisième menace est celle de la « guerre des intelligences ». Elle engendre la fuite des cerveaux au

1. *New Partnership for Africa's Development*, programme de développement économique de l'Union africaine, cf. www.nepad.org/fr
2. Emmanuel Dupuy, « Sécurité, criminalité & environnement. De l'importance de mieux définir les frontières et d'en dépasser le concept en Afrique » *in* « Afrique que fais-tu de tes talents ? », *Prospective et stratégie*, n°46 (3e trimestre 2017), CEPS.
3. Séminaire MedThink5+5 et OCP Policy Center, « Sécurité humanitaire et développement socio-économique en Méditerranée occidentale et au Sahel », Rabat, 16-17 novembre2017.

moment stratégique de l'histoire où nous entrons dans l'ère de la connaissance, celle qui conditionne l'avantage stratégique. Elle prive de ce fait l'espace Afrique-Méditerranée d'un levier dynamique essentiel de croissance inclusive.

Les menaces et les risques transfrontaliers en second lieu sont liés à **la démographie incontrôlée**, aux flux migratoires sur la zone, à la dynamique considérable des mégapoles qui s'étend sur la zone Méditerranée-Afrique. Dans un effet systémique, ils favorisent le crime organisé, le commerce illicite de contrefaçon, de drogue, d'êtres humains, de flore et de faune, par la piraterie et le terrorisme, autant de freins à la résilience et l'intégration dans la mondialisation.

Vers une sécurité économique transnationale

Il s'agit bien, face à cette réalité d'ampleur d'esquisser le concept d'une sécurité économique transnationale et des pistes d'une doctrine d'application.[4] L'accroissement exponentiels des menaces et le potentiel immense de croissance et de développement imposent **une coopération transnationale impliquant États, organisations non gouvernementales, sociétés civiles et entreprises.** La sécurité économique demeure un ensemble de mesures visant à protéger et promouvoir des intérêts stratégiques de la communauté d'enjeu. Mais elle se complète par une dimension humaine qui va permettre à une communauté de faire face durablement, selon ses normes culturelles à ses besoins essentiels et à ses dépenses obligatoires (CICR). Dès lors c'est le territoire, le local, dont le « métabolisme » est menacé qui devient l'espace stratégique de mise en œuvre de la sécurité économique entendue comme sécurité profonde, c'est à dire comme « une sorte de système immunitaire capable de réagir au moindre danger et de l'identifier, de s'adapter et de le contrôler ».

Dès lors, entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique, **la sécurité économique transnationale devra n'accepter que des partenariats orientés sur des investissements responsables** fondés sur la définition de secteurs et d'intérêts stratégiques (métaux, énergie, terre, eau, données…), y compris scientifiques et universitaires. Ici se dresse un chantier majeur de définition de la souveraineté numérique de l'espace, afin de construire le chemin d'une stratégie de transition numérique partagée.

Enfin, il convient d'imaginer une gouvernance de la coopération transfrontalière de sécurité économique. Des exemples sont à l'œuvre : le comité de pilotage du Nepad peut-être considéré comme « un conseil de sécurité économique » en Afrique et servir de modèle. Il est indispensable d'y adjoindre un *Think Tank*, une organisation d'intelligence collective en réseau, destinée à comprendre les leviers d'une nouvelle prospérité, pilier de la sécurité de l'espace, mieux cerner les implications des facteurs d'insécurité, penser la résilience. C'est l'un des objets du Forum africain de Dakhla au Maroc, créé dans le cadre de l'Université ouverte de Dakhla en 2017.[5]

Dans ce rapprochement Afrique-Méditerranée par la sécurité économique impliquant l'Europe, la zone s'engagerait alors dans une dynamique innovante de croissance inclusive sécurisée. □

> *« les données : risque majeur de dépendance vis-à-vis des multinationales, « industriels-monde » de l'internet, américaines et chinoises »*

4. Voir D. Guerraoui, *La sécurité économique dans un monde ouvert. Enseignement pour l'Afrique*, allocution inaugurale des 2es Assises africaines de l'IE, cf. www.assises-africaines-ie.org/actes-assises/
5. Voir l'article de D. Guerraoui, p. 66.

Le pont de l'Amitié Chine-Niger à Niamey, aussi appelé « pont des Chinois ».



Photo Jean Rebiffé, via Flickr

Le numérique booste le développement de l'économie en Afrique

Le numérique est pleine croissance ; dopé par des majors étrangères, des programmes européens ou bilatéraux, il irrigue les entreprises locales et stimule l'e-commerce. L'éducation est une priorité et elle se tourne vers les formations numériques. Cependant, les investissements étrangers demeurent insuffisants et des fonds français pourraient s'engager dans cette région pour participer aux opportunités de développement.



Jean Bernard Gramunt
Ministère de l'Economie,
Direction générale des entreprises,
manager international sénior

Dans le précédent article qu'il a accordé à *Préventique*[6], Jean Bernard Gramunt indiquait que le numérique était la clé du décollage africain. Il développait l'idée que l'essentiel de la croissance mondiale du numérique est porté par les pays émergents, en particulier en Afrique.

Pouvez-vous nous préciser où en est l'Afrique de l'Ouest dans son usage du numérique, usages des particuliers mais aussi des entreprises de diverses tailles, dans les services (santé, administration) ? Comment caractériser le secteur africain de développement de solutions numériques ? Quelles en sont les potentiels et les faiblesses ?

Le marché africain du numérique est varié et s'appuie sur des entreprises locales, *start-up* et PME, en forte croissance. Il existe quelques groupes africains (Tigo, opérateur sénégalais par exemple) et les filiales des grands groupes mondiaux (Orange bien sûr, mais aussi Atos ou Bolloré, Huawei, ZTE et Startimes pour la Chine). Parmi les entreprises étrangères, les américaines, chinoises, européennes (dont les italiennes), émiratis, indiennes, et de plus en plus turques, sans oublier les marocaines qui investissent en Afrique de l'Ouest. Si tout le monde va sur ce marché c'est parce qu'il est à forte croissance et souvent rentable. L'émergence de milliers de *start-up* africaines est notable et elles visent à résoudre des problèmes très concrets.

Par contre, les prix des services numériques demeurent élevés et on ne peut qu'espérer que cette concurrence les fera baisser.

Le récent sommet Union européenne–Union africaine s'est tenu les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan. Les questions migratoires qui y ont tenu une grande place, viennent d'une très large part du manque de développement concret, porteur d'emploi, en Afrique. Quelles ont été les principales décisions prises en faveur du développement et en particulier du numérique ? Des programmes concrets, des partenariats avec nos pays européens ont-ils été lancés ?

Le sommet UE-UA a permis de mettre à l'agenda le développement bien sûr, et la compréhension par les parties prenantes que le numérique est un facteur clé de ce développement. L'étape suivante, c'est la traduction budgétaire dans le PIE (Programme d'intervention extérieur) de l'Union européenne pour l'horizon 2020, qui est en cours d'élaboration.

Parallèlement, il faut noter que le président français, lors de son discours d'Ouagadougou (28 novembre 2017) a annoncé la création d'un fonds d'investissement et de soutien aux PME africaines, doté de 1 milliard d'euros. De son côté, l'Allemagne travaille sur « **un plan Marshall pour l'Afrique** » dans le cadre du G20. Les Pays-Bas expérimentent au Sénégal un programme pour accompagner 80 entreprises locales à l'export.

Les rythmes institutionnels sont assez lents, mais on peut espérer qu'à partir de 2020 on commencera à avoir des résultats concrets et des réalisations opérationnelles. Les financements européens nécessiteront des partenariats entre entreprises de l'UE et il est stratégique que les entreprises françaises soient bien présentes.

Le numérique est un des vecteurs clé du développement territorial. L'économie de l'Afrique de l'Ouest est encore très fortement marquée par une économie informelle, des activités très artisanales. Le numérique y serait-il un atout ? Y a-t-il déjà des innovations adaptées à ce type d'économie ? Quels seraient les éléments qui pourraient le plus aider à ces développements ?

> *« la compréhension par les parties prenantes du sommet UE-UA que le numérique est un facteur clé de ce développement »*

6. J. B. Gramunt, « Développement du numérique, la clé du décollage africain », *in* « L'Afrique de l'Ouest entre puissance et vulnérabilité », *Préventique* n° 154 (sept. 2017), cf. www.preventique.org/content/lafrique-de-louest-entre-puissance-et-vulnerabilite



Photo MEAACT–Stuart Price, via Flickr

L'économie informelle, comme l'économie formelle, s'appuie sur la circulation monétaire. Grâce au numérique, de nombreux Africains, qui n'ont pas de comptes bancaires, peuvent échanger et transférer des fonds. C'est le phénomène de la e-monnaie, initié au Kenya avec m-Pesa, et qu'Orange à bien compris avec ces boutiques que l'on trouve à tous les coins de rue et qui permettent de déposer ou retirer des fonds qui alimentent l'économie. Le numérique est un outil d'inclusion financière.

Au-delà, il faut aller vers le e-business pour que le numérique irrigue l'économie en mettant en œuvre des programmes plus sectoriels (pour artisans, TPE-PME) en lien avec les CCI locales comme le fait la CPCCAF[7].

Une petite production existe et l'accès pour ces petits producteurs à une partie du marché mondial mais certainement aussi local est un des problèmes du développement. Cela pourrait-il être facilité par le numérique ? Ne serait-ce pas là aussi un vecteur du développement territorial ?

Le e-commerce se développe rapidement et, grande nouvelle, Amazon en est absent (la nature ayant horreur du vide, Jumia a pris sa place). Des systèmes de livraisons adaptées aux spécificités locales se mettent en place (par exemple, il faut suppléer au manque d'adresses postales par la géolocalisation ou d'autres techniques). Plusieurs sites permettent de commander des produits africains et de se faire livrer en France ou en Europe (et réciproquement des sites africains permettent de commander en Europe et se faire livrer en Afrique. **Le secteur agricole (e-agriculture) donne lieu à des réalisations numériques** qui facilitent la commercialisation pour les petits producteurs.

La prochaine étape pourrait être la mise en service de places de marchés africaines, c'est même indispensable sous peine de laisser les places de marchés chinoise (Alibaba…) s'emparer du marché africain. Pour le développement territorial c'est la e-agriculture qui est la thématique la plus porteuse. Il existe de plus en plus des offres de systèmes d'énergies renouvelables qui s'appuient sur le prépayé pour la fourniture d'électricité aux foyers (Orange et Canal + ont des offres en ce domaine).

L'investissement dans la jeunesse et la formation est une priorité absolue pour l'Afrique comme pour l'UE, 60 % de la population africaine ayant moins de 25 ans. Quelles sont les principales mesures concrètes pour former, éduquer « le million de travailleurs du numérique par an » en Afrique dont vous souligniez le besoin ?

« le Sommet pour un partenariat mondial pour l'éducation de Dakar a permis de lever 2 milliards d'euros pour l'éducation »

Le Sommet pour un partenariat mondial pour l'éducation s'est tenu à Dakar (1er et 2 février 2018). Il a été coprésidé par les présidents français et sénégalais et a permis de lever 2 milliards d'euros pour l'éducation. Face aux besoins, seule la formation hybride (en partie en présentiel, en partie en ligne ou via des *Moocs*) permet d'apporter une réponse massive. Le domaine de la formation des travailleurs du numérique s'adresse à un public qui est plus à même d'utiliser ce

7. Conférence permanente des chambres de commerces africaines et francophones.



Photo © Orange

Kiosque Orange Money au Burkina Faso

type de formation. De nombreuses initiatives sont déjà opérationnelles (Jokkolabs, 10 000 codeurs…), mais pour passer à des formations de masse, l'implication des ministères de l'Éducation nationale est indispensable ainsi que la mise en place d'universités virtuelles (UVS au Sénégal).

Il faut noter que contrairement à une idée reçue, la part des dépenses publiques des États consacrée à l'éducation en Afrique est supérieure à celle des pays européens ou asiatiques. De même, les ménages y consacrent une part importante de leurs revenus. L'aide au développement vient compléter ces efforts, or elle a baissé en pourcentage (6,9 % du total de l'APD en 2015 alors que cette part était de 10 % en 2010) d'où l'intérêt du sommet de Dakar pour renverser cette tendance.

Vous souligniez que l'un des points faibles en Afrique est le manque de capital développement. Y a-t-il un capital développement spécifiquement africain ? Des initiatives européennes ont-elles été prises pour renforcer les capacités de financement ?

Quelques milliardaires ou millionnaires africains investissent sur fonds propres, comme le nigérien Tony O. Elumelu, mais c'est bien sûr insuffisant surtout qu'ils sont plus nombreux qu'on ne le croient : l'Afrique compte au moins 165 000 millionnaires qui disposent d'une richesse cumulée de 860 milliards de dollars, selon le rapport *The Africa 2016 Wealth Report* (« Rapport sur les fortunes en Afrique 2016 »). Mobiliser l'épargne locale est un défi qui suppose amélioration de la gouvernance, du climat d'affaire et une justice indépendante.

En Afrique subsaharienne, l'activité financière se développe rapidement depuis 5-6 ans, aussi bien pour financer les entreprises locales que pour faciliter leur transmission.

Les fonds intervenant dans la région et sur le continent sont d'horizons divers, avec des fonds du Moyen-Orient (Abraaj notamment), un fonds tunisien (AfricInvest) particulièrement actif, quelques fonds marocains (d'abord pour le Maroc mais de plus en plus pour l'Afrique de l'Ouest où les banques marocaines sont bien présentes), des fonds anglais et anglo-nigérian, américains, etc.

Outre l'initiative du président Macron, déjà citée et qui passera en grande partie par Proparco (filiale de l'AFD), l'Europe réfléchit à des instruments financiers, dans le cadre du PIE, du type fonds de fonds pour améliorer les capacités de financement. L'investisseur français Partech Ventures a annoncé mi-janvier 2018 le lancement d'un fonds dédié aux *start-up* du numérique sur le continent africain et a déjà levé 60 millions d'euros sur un objectif de 100 millions.

Une étude de l'EMPEA de 2016[8] montre que l'Afrique subsaharienne est la 3e région la plus attractive pour les investisseurs de fonds derrière l'Asie du Sud-Est et l'Inde, mais devant l'Amérique latine, la Chine, le Brésil ou la Russie.

Espérons que les fonds français saisiront les opportunités d'investissement en Afrique, qui constitue pour les Français, un continent beaucoup plus accessible que l'Asie ou l'Amérique latine. Il ne faut pas manquer le potentiel de croissance et au-delà du potentiel, le début de réalité économique. Certes, la concurrence s'accroît, mais le marché grossit. Il y a donc des opportunités.

Signalons aussi la création de l'AfricaFinLab, laboratoire de la finance africaine, lancé en partenariat par Paris Europlace et AfricaFrance[9] pour accompagner le développement des marchés des capitaux africains, soutenir l'innovation et la finance digitale en Afrique, et en particulier le développement des FinTech. □

« en Afrique subsaharienne, l'activité financière se développe rapidement depuis 5-6 ans, aussi bien pour financer les entreprises locales que pour faciliter leur transmission »

8. « *Global limited Partners Survey Investors'Views of Private Equity in Emerging Markets* », *Emerging Markets Private Equity Association*, cf. www.empea.org
9. Cf. www.africafrance.org/actualites/lafricafinlab-laboratoire-de-la-finance-africaine-lance-en-partenariat-par-paris-europlace-et-africafrance/



LYON
29>31 MAI 2018

BORDEAUX
SUD OUEST
02>04 OCT 2018

LES CONGRÈS/SALONS DE RÉFÉRENCE EN FRANCE

SANTÉ/SÉCURITÉ & QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Préventica

CONFÉRENCES / EXPOSITION / EXPERTS / ANIMATIONS / ATELIERS DÉMOS

Sous le Patronage* du **Ministère des Solidarités et de la Santé** ainsi que du **Ministère du Travail**.

*En cours de renouvellement pour 2018

communica organisation

EXPOSER +33 (0)5 57 54 12 65 • DEVENIR PARTENAIRE +33 (0)5 57 54 38 26

INFORMATIONS & INSCRIPTION GRATUITE
www.preventica.com • CODE **LBM68T**

Les risques professionnels au Maroc

Un lourd passif, des efforts massifs de gestion à effectuer

Un constat sans complaisance concernant les risques professionnels dans les entreprises du Maroc, s'appuyant sur des données solides, est un grand service à rendre au pays. Une politique structurée de gestion de ces risques doit être systématiquement promue dans toutes les entreprises.





Mohamed El Hamzaoui et Abdelhamid Bouzidi
Enseignants chercheurs au laboratoire des Sciences de l'environnement et du développement de l'université Hassan Ier (faculté des Sciences et techniques de Settat)

L'environnement actuel des entreprises marocaines est soumis à de grands changements, ce qui amène les décideurs à tenir compte des grandes mutations économiques et technologiques dans l'organisation de ses systèmes et leurs enjeux pour la prise de décision.

La complexité des taches à entreprendre et les facteurs déterminants de son environnement provoquent, à défaut d'une politique définie de gestion des risques, des défaillances des systèmes.

Ces insuffisances se manifestent en incidents indésirables pouvant être très dommageables pour l'entreprise, ses équipements, son personnel, sa compétence, sa crédibilité et son environnement. La présence des risques au sein de l'entreprise est étroitement liée à la place que leur gestion occupe dans la stratégie de l'entreprise.

La réduction de ces risques nécessite en premier lieu d'être conscient, de l'importance de les maitriser. Pour les entreprises marocaines, la gestion des risques s'insère de plus en plus dans les pratiques de ses dirigeants en raison de la montée en puissance de cette discipline et l'évolution du cadre réglementaire depuis la survenue d'accidents malheureux ayant brutalement et gravement affecté la sécurité, la rentabilité, la performance et la continuité de certaines entreprises marocaines.

Le Bureau international du travail classe le Maroc parmi les pays les plus dangereux de la région Mena[10] pour les travailleurs. Les statistiques en 2012 affichent des taux alarmants: un taux d'accidents mortels de 47,8 pour 100 000 travailleurs, soit deux fois et demie plus élevé que la moyenne régionale (18,6) et 16 fois celui de la Finlande[11]. Un taux d'accidents de travail supérieur à trois jours d'absence de 36 492 pour 100 000 travailleurs, soit deux fois et demie plus élevé que la moyenne régionale (14 218) et 18 fois celui de la Finlande[11].

Certes, il existe au Maroc, une réglementation spécifique relative aux accidents de travail. Malheureusement, les textes y afférents demeurent peu ou mal appliqués dans la réalité. Moins de 50 % des entreprises marocaines de plus de 50 salariés ont mis en place un comité de sécurité et d'hygiène.[12]

L'exemple le plus édifiant des sinistres survenus aux entreprises marocaines est celui de l'incendie meurtrier de l'usine d'ameublement Rosamor à Casablanca déclaré le 26-04-2008 et qui a coûté la vie à 55 personnes.[13] Un événement majeur dans l'histoire des sinistres au Maroc. Cet événement a conduit à l'inculpation du patron de l'usine et de son fils pour manquement grave aux règles de la sécurité et pour violation des dispositions des Codes du travail et de l'urbanisme, ainsi que la remise à la prison d'un ouvrier qui a avoué avoir involontairement déclenché le feu en jetant un mégot sur du tissu.

Quels sont les causes ?

La prise de risques et la réduction des dangers se font généralement par les entreprises marocaines de manière instinctive sans toutefois s'appuyer sur une démarche structurée, c'est-à-dire l'identification des sources de risques et l'évaluation de leurs conséquences.

« un taux d'accidents de travail deux fois et demie plus élevé que la moyenne régionale et 18 fois celui de la Finlande »

10. « Mena », acronyme de *Middle East and North Africa* (littéralement « Moyen-Orient et Afrique du Nord »).
11. Abdeljalil El Kholti, 14e journée de la santé du travail, 2008, Unité de santé au travail, faculté de médecine de Casablanca, Maroc..
12. Christophe Madika, *Rapport d'évaluation et analyse du système national de couverture sociale contre les accidents du travail et les maladies professionnelles au Maroc*, Accord de coopération GIP-SPSI 2010-2012, janvier 2011.
13. Voir H. Seillan et J. Bennani, « Risque incendie et management global », *Préventique* n° 104 (mars-avril 2009), cf. www.preventique.org/content/risque-incendie-et-management-global



Photo M. El Hamzaoui

Illustr. Préventique d'après ministère de l'emploi marocain

Évolution du nombre d'accidents déclarés et des montants de prestations payées (en millions de dirhams).

L'entreprise marocaine doit en revanche évaluer ses risques au regard des intérêts de ses actionnaires, ses clients, son personnel, et ce, dans un univers concurrentiel exacerbé. Dans ce contexte, toute erreur est immédiatement sanctionnée et sans possibilité de recours pour l'entreprise.

La problématique constatée est la détermination des failles, le redressement du système de gestion des risques dans les entreprises marocaines et l'amélioration des conditions de sécurité, ainsi que la recherche des moyens pertinents pour minimiser au maximum le nombre des accidents de travail au sein de ces entreprises.

Généralement **les entreprises se contentent de transférer à leurs assureurs le traitement financier de quelques risques supposés.** Il s'agit là d'une attitude à la fois dangereuse et onéreuse. La dangerosité se manifeste par le fait que l'assurance ne peut couvrir tous les risques encourus par l'entreprise. Ainsi, sans une étude préalable, on sera dans une situation telle qu'à la fois on couvre des risques inexistants ou ceux qui peuvent être traités hors assurance. Les niveaux de garantie de l'assurance sont parfois en dessous des attentes de l'entreprise, en particulier dans le cas du risque perte d'exploitation, atteinte à l'environnement et responsabilité civile. L'assurance garantit uniquement l'octroi d'une compensation correspondante à une perte financière mesurable et qui ne vise qu'à replacer l'entreprise dans la situation où elle se trouvait avant sinistre et néglige le caractère dynamique de l'entreprise.

L'onérosité se manifeste par le fait que l'assurance n'est pas nécessairement l'instrument le plus économique, puisque des risques peuvent se présenter et qui peuvent être non garantis, portant ainsi un coup dur à l'entreprise.

« le transfert des risques vers l'assurance ne doit s'effectuer qu'une fois les instruments techniques, organisationnels et juridiques mis en œuvre »

Comment y remédier ?

Il est donc important que l'entreprise mène une démarche systématique de diagnostic et de traitement global et cohérent de ses risques, dans laquelle le transfert des risques pour financement, vers l'assurance ou vers d'autres sources de financement, ne doit s'effectuer qu'une fois les instruments techniques, organisationnels et juridiques de réduction des risques mis en œuvre.

Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes une société qui refuse le risque et donc celle qui fait la recherche systématique du « responsable-payeur ». Le dirigeant de l'entreprise est le premier visé, il est responsable pénalement et civilement des dommages causés par son activité. Gérer ses risques, c'est aussi savoir réduire ses responsabilités. ■